

INCROYABLE !!! C'est le terme qui qualifie le mieux l'exploit réalisé par l'entente MAUREILHAN-MONTADY en 1/2 finale du Challenge du Languedoc. Opposés à une équipe qui joue les 1ers rôles en 2ème série, LA PALME, est donnée largement favorite, l'ASMM s'impose sur le score étriqué de 8 à 9.

En 1^{ère} période l'ASMM joue contre le vent, malgré ce, les ententistes réussissent à contenir les assauts répétés de leurs adversaires. Malgré une domination Palmiste, c'est l'ASMM qui ouvre le score sur pénalité (0 à 3). Pénalisés dans leurs 5 mètres, les ententistes vont subir la fougue des avants palmiste, et encaisser le seul essai du match. 5 à 3 à la mi-temps. Tous les espoirs sont permis, et l'ASMM y croit. Malheureusement trop de fautes sont commises sur les phases de ruck. Pénalisés dans leurs 22 mètres, les palmistes en profitent pour alourdir le score (8 à 3). C'est grâce à leur ouvreur maison que l'ASMM trouve son salut. Une mêlée dans les 22 mètres palmistes, une sortie propre et l'ouvreur de l'entente ne se prive pas d'un drop majestueux pour coller au score (8 à 6). Le score n'évoluera plus jusqu'à 3 minutes de la fin, qui voit les palmistes pénalisés sur les 40 mètres et en bord de touche. La victoire ne tient qu'à un fil, et l'ASMM retient son souffle. David AUDOUARD ne faillira pas et marquera les 3 points qui permettent à son équipe de virer en tête (8 à 9). Les audois auront la possibilité à 10 seconde du coup de sifflet final de gagner sur une pénalité accordée sur les 22 mètres et quasiment face aux poteaux. L'ouvreur échouera à 15 cm des barres. L'ASMM se qualifie et accède ainsi à la finale, où les joueurs du président Max HEBRAY seront opposés à une autre équipe de 2ème Série, POUSSAN, victorieuse de MONTREDON-MOUSSAN sur le score de 12 à 9. Ce sera donc une finale 100 % héraultaise.

Le courage et la solidarité qui anime cette bande de copains, laissent présager de bonnes choses pour la suite.